

À L'HÔTEL DE VILLE DE MONT-TREMBLANT

Étaient présents; Mme Barrette de la ville de Mont-Tremblant

- Jocelyne Béland
- Lise Desrochers
- Pierre Francoeur
- Maurice Giroux

Ordre du jour;

1. objectifs de la rencontre et mise en situation
 2. Code d'éthique
 3. Protection du lac
 4. Plantations
 5. Pavage
-

Procès verbal d'un conseil tenu à l'hôtel de ville

Le 6 juillet 2015 (avant rencontre avec la ville)-

1. But de la rencontre avec la ville de Mont Tremblant. Proposition d'un ordre du jour.
-

Résumé de la rencontre avec Thérèse Barrette.

1. Mise en situation des objectifs de l'association et son nouveau conseil
2. Code d'éthique

Le nouveau code éthique, sera pour la municipalité, effectif le 1^{er} janvier 2016. Notre code est toutefois en force pour les résidents du lac depuis le 20 juin.

Nous pouvons compter sur la police dans la mesure où eux se réfère au code en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015. Mme Barrette va s'informer auprès du chef de la police sur leur pouvoir en regard du code d'éthique. Elle va aussi demander la possibilité de faire une rencontre explicative sur le code criminel. Une clé sera laissé au service police pour accéder au lac via le terrain de l'association.

Mme Barrette invite le comité à communiquer des suggestions ou des idées pour faciliter la gestion des lacs.

3. Concernant le tracé de slalom, la ville n'a pas d'implication directe pour l'émission du permis. Mme Barrette est sensible aux embarras d'une telle installation.
4. Toute demande concernant les lacs il faut communiquer avec Sandra
5. Plantation d'arbres se fait via AGIR
6. Rénover l'asphalte chemin du Lac Duhamel est une la liste des travaux publics à court terme.